



ECRAN
JEUNESSE

RÈGLEMENT COMPÉTITION PODCAST « ECRAN JEUNESSE »



ORGANISATEURS

Les compétitions du Festival Ecran Jeunesse sont gérées par la Société ICE France avec le soutien de l'Union Francophone. Ces deux organisations ont décidé de promouvoir la créativité et les innovations éditoriales sur les écrans destinés aux jeunes publics qu'ils soient âgés de 4 à 11 ans ou de 12 à 16 ans.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Qui peut être candidat ?

Les Prix « ECRAN JEUNESSE » concernent toutes les productions audios numériques francophones dans le genre que sont les podcasts.
Les diffuseurs ou producteurs sont habilités à inscrire leurs œuvres.

Les dates à retenir :

Ouverture des inscriptions : 20 juillet 2020

Date de clôture : 30 septembre 2020

Période d'éligibilité : travaux réalisés entre le 1er janvier 2019 et 31 août 2020

Délibération : mardi 13 octobre 2020

Remise de Prix : samedi 24 octobre 2020

VALORISATION DU PALMARES ET DES LAUREATS

Le palmares

La cérémonie de remise des prix se tiendra le samedi 24 octobre en présentiel et en ligne.

Comment participer ?

Le site d'inscriptions en ligne sera ouvert le 20 juillet.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Séries animation, fiction, émissions et podcast : Catherine Sanchez
cathy@ecranjeunesse.com et par téléphone: 06 59 64 28 06

DROITS D'INSCRIPTION

Frais administratif par producteur ou diffuseur : 30 €

Inscription pour chaque œuvre : 110 €

23 rue Auguste Vacquerie, Paris 75016
mail: cathy@ecranjeunesse.com
contact@ecranjeunesse.com
Tel: +33 1 40 15 15 38